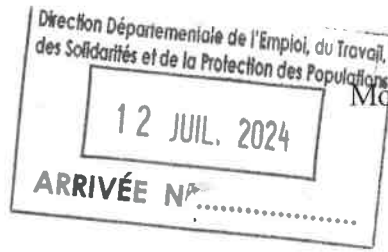




**TARN-ET-GARONNE**  
tarnetgaronne.fr

Pôle agriculture, environnement  
et transition énergétique  
Transition énergétique  
Dossier suivi par Catherine Cousy  
05 63 91 77 38  
catherine.cousy@tarnetgaronne.fr

PAETE - CL/CC/IR - 2024 - 108



Montauban, le

10 JUL. 2024

**Madame POMMET Marie-Line**  
**Directrice par intérim de la Direction**  
**Départementale des Territoires**  
**À l'attention de Mme Ingrid THAU**  
**Service SAT/BDS**  
2 Quai de Verdun  
82000 - MONTAUBAN

**Objet :** Avis sur PC centrale photovoltaïque au sol à Saint-Sardos

Madame la Directrice,

Vos services ont récemment sollicité le Conseil départemental pour avis sur les éventuelles incidences environnementales du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Saint-Sardos, route d'Escala.

Au titre des compétences exercées par la collectivité, les observations émises sont les suivantes :

**Aménagement du territoire :**

Nous émettons des réserves sur l'implantation de parcs photovoltaïques sur des terres cultivables et irrigables.

Pour les projets agrivoltaïques tel que mentionné dans ce dossier, nous souhaitons que la qualité du projet agricole associé au projet photovoltaïque, réponde au minimum à la définition de l'agrivoltaïsme de la loi d'accélération des productions d'énergies renouvelables qui indique que « l'agrivoltaïsme doit :

- contribuer durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole,
- apporter au moins un service parmi l'amélioration du potentiel et de l'impact agronomique, l'adaptation au changement climatique, la protection contre les aléas ou l'amélioration du bien-être animal,
- garantir que la production agricole est l'activité principale de la parcelle agricole,
- présenter un caractère réversible de l'installation agrivoltaïque ».

**Aménagement touristique :**

Pour assurer une meilleure intégration du projet depuis les différents points de vue autour du site et les habitations proches, nous suggérons de compléter le projet en réalisant des haies paysagères avec des essences locales adaptées.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Michel WEILL

